

Gironde : Roxel et Airbus Safran au tribunal

Publié le 24/01/2017 à 3h38. Mis à jour à 10h40 par YANN SAINT-SERNIN y.saint-sernin@sudouest.fr.

[Mon espace abonné](#)

[0 commentaire](#)



Depuis plusieurs années, l'ancien site de la Poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles fait l'objet d'incidents.

Photo g. Bonnaud/« Sud Ouest »

Article Abonnés

À la suite d'un incendie, en 2015, sur un site classé Seveso, de la nitroglycérine s'était répandue dans la rivière. Après une longue série d'incidents. Les sociétés sont poursuivies pour pollution.

À Saint-Médard-en-Jalles, en banlieue bordelaise, le feu avait pris dans un entrepôt sur une plate-forme pyrotechnique partagée par Roxel et Herakles (devenu depuis Airbus Safran Launchers) dans la nuit du 5 au 6 juillet 2015. Le bâtiment où opère la société Roxel (une filiale de Safran), qui fabrique des moteurs de missiles et de roquettes, contenait 46 tonnes de galettes imprégnées de nitroglycérine. En toute logique, les pompiers ont employé les grands moyens pour sécuriser le site. En tout, 1 300 mètres cubes d'eau ont été pulvérisés sur les galettes cette nuit-là.

Trois puits fermés

Sauf qu'ensuite l'eau chargée de nitroglycérine s'est répandue via le réseau pluvial. Les deux sociétés n'ayant pas prévu de bassin de rétention, tout s'est écoulé dans la Jalle voisine. C'est ce qui vaut aux deux sociétés d'être renvoyées devant le tribunal correctionnel de Bordeaux pour pollution.

Car selon l'analyse du parquet de Bordeaux, qui a diligenté l'enquête préliminaire, le site classé Seveso « seuil haut » aurait dû se prémunir contre ce type d'événement. Du reste, sur quelques centaines de mètres, les poissons situés en aval du point de rejet où l'infusion contenant 123 milligrammes d'explosif par litre s'est écoulée n'ont vraisemblablement pas résisté à ce choc chimique.

Par ailleurs, la Jalle communique avec des captages d'alimentation en eau potable de Bordeaux. Trois d'entre eux, représentant 10 % des ressources de la métropole, ont dû être fermés pendant un mois...

Des eaux au perchlorate

Seuls ces faits ont pour l'heure donné lieu à des poursuites pénales. Mais le tribut payé par la Jalle, cette petite rivière dont le bassin-versant alimente une grande partie des captages en eau potable de Bordeaux, ne commence pas avec la nitroglycérine. En janvier 2015, ce sont 6,5 kg de perchlorate d'ammonium qui se sont échappés dans le cours d'eau. Ce produit issu de la production du propergol (carburant pour les fusées) pourrait notamment avoir des effets sur la production d'hormones par la thyroïde. C'est une inspection de la Dreal qui a découvert l'incident en avril 2015. Roxel a confirmé les faits, indiquant qu'ils étaient dus à des travaux effectués par Herakles sur des canalisations souterraines. Personne ne les ayant signalés lorsqu'ils se sont produits, aucune étude d'impact à court terme n'a pu être effectuée. Et celle à long terme, réalisée à la suite de l'inspection, n'a pas révélé de dommages.

En 2011, une première alerte d'envergure avait été lancée, toujours à cause du perchlorate d'ammonium. Les études avaient révélé une contamination massive des eaux souterraines et de la Jalle par ce produit utilisé depuis des décennies sur ce site (qui abritait autrefois la Poudrerie de Saint-Médard-en-Jalles) et qui ne faisait alors l'objet d'aucune réglementation en France. Depuis, 25 % des captages en eau potable de la métropole ont dû être fermés...

« La Métropole avait porté plainte pour ces faits. Il est exact que, depuis quelques années, l'exploitant a déployé des efforts pour limiter les rejets de perchlorate. Mais la charge de la dépollution pèse aussi sur la collectivité, qui n'a pour l'instant pas été indemnisée. Cela se chiffre en millions. Et d'autres incidents ont eu lieu. Le dernier remonte au 22 septembre dernier, où 1,6 kg de perchlorate a encore été déversé. Encore une fois, la Métropole a été informée avec retard. C'est particulièrement inquiétant vu la sensibilité du site et sa connexion avec les nappes souterraines », indique Gérard Chausset, conseiller EELV de Mérignac à la Métropole.

« Cela fait des années que l'on voit passer des PV, des mises en demeure ou des rapports sur cette installation. On ne peut que se féliciter que le parquet ait pris la mesure de la gravité de la situation », glissent Mes François Ruffié et Isabelle Vergnoux, avocats de la Sepanso, qui est à l'origine de la plainte qui a donné lieu à des poursuites.

La goutte de nitroglycérine a-t-elle fait déborder le vase de perchlorate ?

Contactés, Roxel et Airbus Safran Launchers n'ont pas souhaité s'exprimer avant l'audience.